



PLAN DE  
**MOBILITÉ  
SCOLAIRE**

# Collège de Vinet – Recommandations



# Méthodologie



## Méthodologie

Le Bilan de mobilité a permis de relever les habitudes de mobilité des enfants du collège de Vinet et d'identifier les différents problèmes existants autour de l'établissement scolaire.

Les points jugés dangereux par les parents et les partenaires ont été analysés lors d'une visite d'inspection effectuée en novembre 2016 par l'ATE et un ingénieur du bpa Bureau de prévention des accidents. Cette inspection a abouti à des recommandations techniques. Seuls les points de diagnostic ayant été signalés plus d'une fois sont évalués, sauf s'ils peuvent être recoupés avec d'autres points d'un même secteur.

Lors de la visite de terrain, il a été tenu compte du point de vue d'un enfant qui, à un mètre de hauteur, ne ressent pas le danger de la même manière et n'a pas la même visibilité qu'un adulte. Cette perception est indispensable à l'analyse du Plan de mobilité scolaire qui cherche à mettre la vision de l'enfant au cœur des aménagements.

Cette seconde étape du Plan de mobilité scolaire propose une série de recommandations à l'attention des services concernés de la commune et du canton.

### *Détermination des priorités*

Tous les points ne pouvant pas être assainis en même temps, il convient de déterminer quels points dangereux nécessitent des réponses prioritaires. Pour opérer cette classification, il est tenu compte de la fréquentation par les élèves (carte de flux), du nombre d'occurrences (carte des points noirs) et de l'importance des déficits relevés sur le terrain (bpa). L'accidentologie du lieu est aussi prise en compte.

Critère	Source	Pondération
Fréquentation par les élèves	Carte des flux – Bilan de mobilité ATE étape 1	3
Nombre d'occurrences	Carte des points dangereux – Bilan de mobilité ATE étape 1	2
Importance des déficits relevés	Visites sur le terrain, ATE et bpa	2
Nombre d'accidents entre 2011 et 2015	bpa	1

L'importance des déficits relevés sur le terrain avec le bpa est notée de 0 à 3 : 0 en l'absence de déficit, 1 lorsque le déficit est faible, 2 lorsque le déficit est d'importance moyenne, 3 lorsque le déficit a un fort impact sur la sécurité.

Un classement de tous les points dangereux est établi. Il tient compte de tous ces paramètres. Il est utile pour définir les priorités.

### *Sélection des priorités*

Les points retenus, pour lesquels des mesures sont proposées, sont donc choisis sur la base de leur note finale et de leur classement (voir annexe). Cependant, la cohérence des itinéraires est également prise en compte. Il s'agit de garantir une sécurité optimale sur les itinéraires principaux.

Il arrive que des points proches des endroits prioritaires soient inclus dans les recommandations, qu'ils aient été signalés par les enfants et parents ou qu'ils soient retenus lors de l'inspection par l'ATE et le bpa.

Les points suivants, classés par priorité, sont à traiter :

### Priorité 1

#### Accès à l'école

- Parking enseignants au Nord et au Sud de l'école (k/d)
- Parents-taxis (k/d/c)
- Terrasse du restaurant « Rialto » / accès rue de Jaman (k)
- Guidage des piétons sur l'avenue Mayor-Vautier (l/k/c)

#### Grands axes ou itinéraires à éviter

- Rue Gambetta / Route de Chailly (w/m/dd/f/h/i/l/e/t)
- Rue du Collège (ll/q/h)
- Rue des Vaudrès (mm/s/j/b)
- Rue du Lac (nn/hh/ii/u/z)

### Priorité 2

- Prévoir des itinéraires préférentiels pour éviter les grands axes

### Priorité 3

- Encourager la création de lignes Pédibus

# Recommandations techniques



# Synthèse des recommandations – Fort trafic aux abords de l'école

## Objectif principal

L'objectif principal de ce Plan de mobilité scolaire est de pacifier l'accès et le périmètre de l'école.

### *Accès à l'école*

Le trafic aux abords de l'école, bien que le secteur ait été mis en zone 30 km/h, est important aux heures de pointe. Au trafic habituel s'ajoutent les parents-taxis qui déposent leurs enfants devant l'école et les enseignants qui accèdent au parking qui leur est réservé devant l'école et aux places de stationnement qui leur sont attribuées sous l'école. Une situation qui engendre des manœuvres dangereuses pour les enfants et qui n'est pas compatible avec la sécurité des enfants.

### Conflits parkings-piétons

Pour éviter les conflits avec le parking enseignant au Nord, la solution privilégiée par l'ATE et les membres du Groupe d'accompagnement est de fermer l'accès au parking enseignant par une barrière ou un poteau (à usage des occupants seulement). Parallèlement, pour que les enfants n'accèdent pas à l'école en traversant le parking, il est proposé d'ouvrir un nouvel accès à l'école par le préau, à l'endroit du passage piéton (rue Mayor-Vautier). Ces deux mesures légères et complémentaires sont à réaliser pour la rentrée scolaire d'août 2017. Ultérieurement, cet espace sera complété par un réaménagement du préau.

Le passage piéton qui mène à la nouvelle entrée devrait être soit aménagé et raccourci, soit sécurisé par la présence d'une patrouilleuse scolaire.

### Dépose-minute

Pour limiter les déposes-minute, il est important d'aménager les alentours de l'école en rétrécissant suffisamment les chaussées et en rendant impossible les arrêts sur la chaussée. Sur la rue Mayor-Vautier, l'aménagement d'un trottoir en dur devant le garage Schmitt va dans ce sens, de même que le rétrécissement de la portion de l'avenue à hauteur de l'école. Sur la rue Alexandre Vinet, le déplacement des places de stationnement enseignants et PC vers la route et l'aménagement du trottoir à l'avant des places est une solution qui supprime l'espace utilisé pour les dépose-minute et supprime le conflit actuel entre les piétons et les voitures se stationnant. Une solution encore plus satisfaisante serait de supprimer ces places, de réaménager l'espace en une place (bancs, jeux, etc) qui serait délimitée par des potelets pour éviter tous arrêts de véhicule.

Une autre solution consiste à fermer les rues Alexandre Vinet et Mayor-Vautier à la circulation durant les heures d'entrée et de sortie des élèves. Cette proposition se base sur le modèle tessinois des « Isola Felice » dont le principe est d'interdire ou limiter l'accès des voitures dans un rayon de 300 à 500 mètres autour de l'école durant les heures d'arrivée et de départ des enfants.

En complément, une zone sécurisée pour le dépose-minute pourrait être aménagée sur la rue des Vergers. Il est indispensable que sa création et son fonctionnement fassent l'objet d'une information à destination des parents et d'un rappel en cours d'année. L'accès à l'école se ferait par la rue Marc Dufour, à pied, et la traversée du passage piéton sur la rue Alexandre Vinet devrait être sécurisée par une patrouilleuse scolaire (sauf si la circulation est supprimée aux heures scolaires, voir plus haut).

### *Grands axes*

Plusieurs grands axes où les véhicules circulent à des vitesses élevées sont empruntés par les écoliers. De plus, plusieurs points dangereux ont été mentionnés par les parents le long de ceux-ci et concernent régulièrement les traversées piétonnes ou des trottoirs trop étroits. Il est donc important de veiller à ce que les traversées piétonnes soient conformes aux normes en vigueur et permettent au piéton de traverser aisément. Cette remarque vaut également pour les trottoirs qui doivent être suffisamment larges pour que les piétons soient en sécurité.

### *Zone 30 km/h*

Plusieurs remarques ont été formulées à l'encontre d'éléments spécifiques à la zone 30 km/h, un rappel du fonctionnement d'une telle zone devrait être faite auprès des parents et des enfants. Parallèlement, le réaménagement de certaines rues est à prévoir.

### *Itinéraires préférentiels*

En parallèle à ce qui est préconisé ci-dessus dans le cas des grands axes de circulation, des itinéraires préférentiels peuvent être mis en place. Ces itinéraires concernent principalement la rue Gambetta, la rue du Collège et la rue des Vaudrès. Les enfants et leurs parents devraient être encouragés à emprunter ces itinéraires (signalisation spécifique, information, etc.).

### *Accompagnement et Pédibus*

En complément aux itinéraires préférentiels, il peut être envisagé de promouvoir la création de lignes Pédibus. Plusieurs parents se sont montrés intéressés, dans le questionnaire qui leur était destiné, à participer à un Pédibus. De plus, selon les adresses des parents intéressés des lignes pourraient être créées sur plusieurs itinéraires.



# Accès à l'école

priorité

1

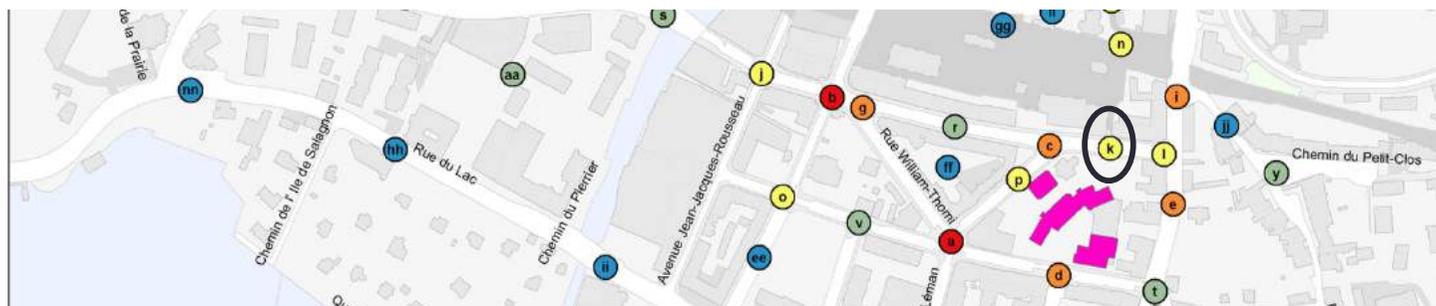
## k – Avenue Mayor-Vautier à la hauteur de l'accès au collège (inclus parking enseignant)

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	9
Fréquentation	199
Accidentologie	0
Commentaires parents	Manque de visibilité à cause de la terrasse ; parking voiture aux abords de l'entrée de l'école ; les autres voitures des parents d'élèves se parquent et redémarrent n'importe comment ; route à traverser
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	Terrasse du Rialto entraîne un manque de visibilité ; rue qui débouche de la gare vers l'école : les enfants débouchent à toute vitesse en trottinette sur le passage piéton
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	2

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Visibilité masquée pour la traversée piétonne marquée
2. Parents-taxis / dépose-minute
3. Le parking enseignant que les enfants doivent traverser pour atteindre l'école





### Recommandations techniques

- Durant l'été, **envisager une autre solution pour les tables** du restaurant prévues à l'extérieur de façon à ce qu'elles n'obstruent pas la visibilité des piétons qui traversent : les distances de visibilité et de détection doivent correspondre à la norme VSS SN 640 241 ;
- Supprimer le conflit entre les enfants piétons et les voitures stationnant dans le parking enseignants :
  - L'accès au parking doit être fermé par une borne ou une barrière, à usage des enseignants et personnes autorisées uniquement.
  - Créer un nouvel accès piéton à hauteur du passage piéton, par le préau, afin que les enfants évitent d'accéder à l'école par le parking ;
- Sécuriser la traversée piétonne par une patrouilleuse ou en raccourcissant le passage piéton, en complément de la création de la nouvelle entrée dans l'école, via le préau.
- **Parents-taxis/Dépose-minute :**
  - Rétrécir l'Avenue Mayor-Vautier entre l'accès à l'école et le débouché sur la rue Gambetta à une seule voie afin de supprimer les arrêts de voitures au bord de la route ;
  - Aménager un dépose-minute (emplacement à déterminer), avec une information auprès des parents

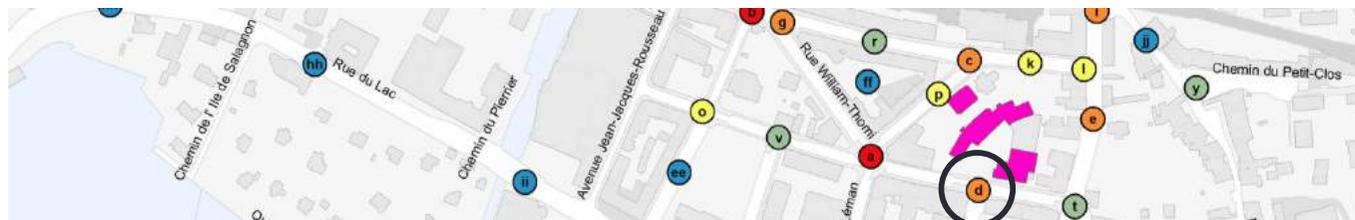
#### d – Avenue Alexandre Vinet (entrée école)

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	18
Fréquentation des élèves	187
Accidentologie	0
Commentaires parents	Trop de voitures stationnent sur le trottoir ; pas de place pour passer ; le garagiste encombre le trottoir en y stationnant ses voitures ; traversée dangereuse ; dépose-minute très inadapté
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	Dépose-minute sensible ; le revêtement de la rue (pavés) fait penser à une cour de jeu ; les enfants n'hésitent d'ailleurs pas à jouer au foot au bord de la route
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	4

#### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Visibilité réduite à cause de la végétation et des places de stationnement
2. Parents-taxis
3. Positionnement des places de stationnement enseignants : les places sont positionnées derrière le trottoir emprunté par de nombreux enfants. Les manœuvres des enseignants entrent en conflit avec les enfants. La visibilité n'est pas bonne pour sortir de la place de parking





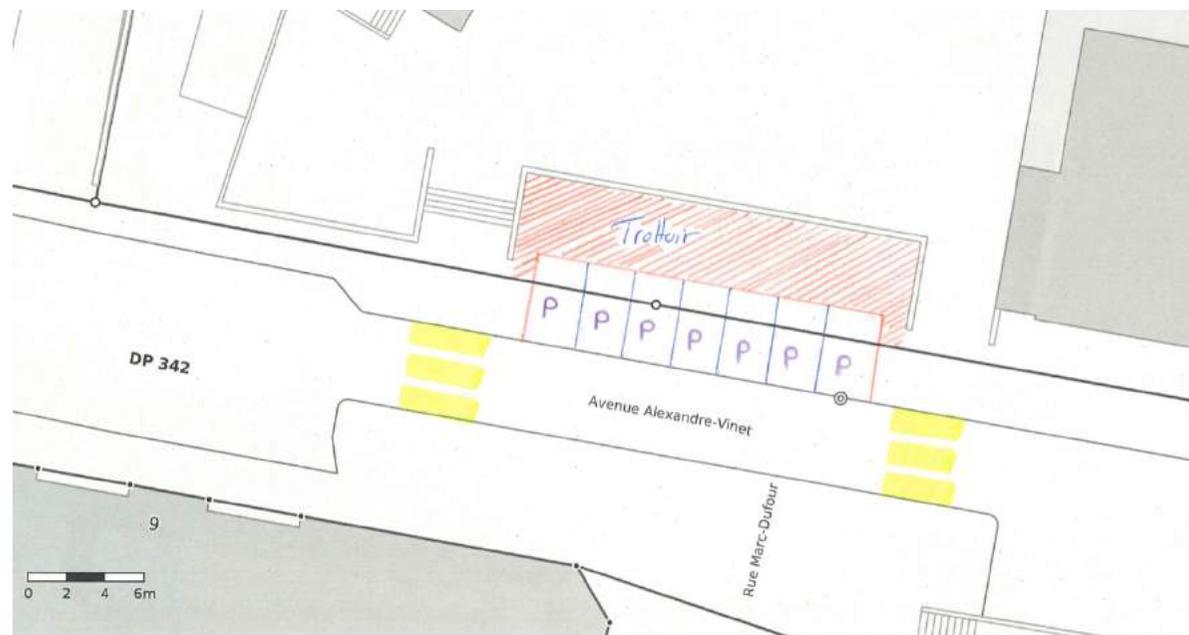
### Recommandations techniques

- Visibilité réduite : **tailler la végétation** à une hauteur maximale de 60 cm par rapport au niveau de la chaussée et supprimer les arbres quand ils ont un diamètre trop large. Supprimer la première place de stationnement à côté du premier passage piéton (1) ;
- Conflit piétons-parking enseignants et PC : **revoir complètement l'organisation des cases de stationnement** en bordure de l'école, en supprimant les places de stationnement enseignants ou en les avançant et en aménageant le trottoir à l'avant des places de stationnement (cf. Vernex et schéma ci-après). La suppression de ces places permettrait la création d'un espace type place (bancs, jeux).
- Parents-taxis :
  - *Court terme* : prévoir des solutions qui ne permettent pas de stationner abusivement
    - Déplacement des places de parking enseignant et PC le long de la route (comme devant le Collège Montreux-Est)
    - Suppression des places de stationnement enseignants et PC et création d'un espace de type de place, fermée par des potelets
  - *Moyen terme* : sur une période test, fermer la route pendant les horaires de début et de fin des cours. C'est notamment ce qui est fait au Tessin avec le concept des « Isola Felice » qui sont des zones à proximité directe de l'école fermées durant la période d'arrivée et de départ des écoliers ;

- Rappeler au garagiste l'interdiction de laisser des véhicules stationnés sur le trottoir.

### Remarque

Le trafic et les manœuvres des véhicules à proximité directe de l'école représentent un réel danger pour les enfants.





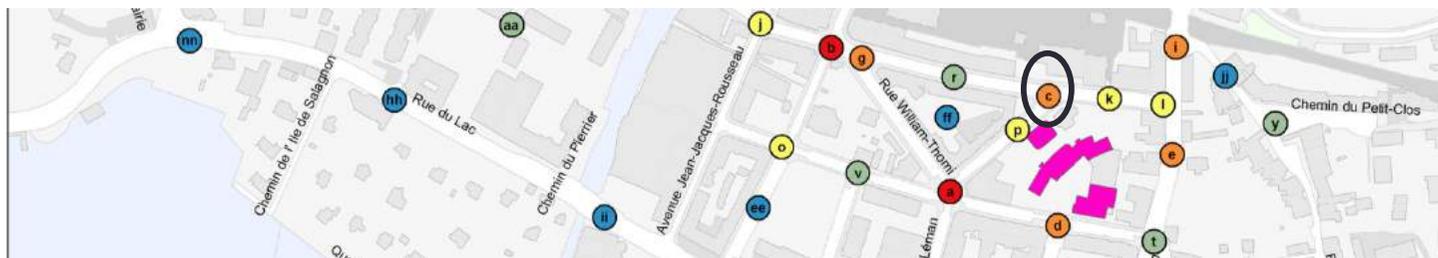
### c – Carrefour Avenue Mayor-Vautier / Rue Jaman

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	22
Fréquentation des élèves	98
Accidentologie	1
Commentaires parents	Trop de trafic ; vitesse des voitures élevée ; pas de passage piéton ; dépose-minute inadéquat et large
Commentaires enseignants	Stationnement voitures sur l'emplacement réservé au bus scolaire qui oblige les enfants à sortir parmi la circulation ; manque de réaction de la police
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	5

#### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Aspect vaste du carrefour. Le but principal est de réduire la longueur des traversées piétonnes
2. Guidage des jeunes piétons insuffisant, pas de trottoir sécurisé au Nord





### Recommandations techniques

- Réaménager le carrefour en minimisant les rayons avec des mesures constructives (bordures) et non par de simples marquages ;
- Eventuellement supprimer la voie de bus ;
- Supprimer le dépose-minute : le rendre impossible à cet endroit (remplacé par une zone de dépose dont le lieu est à déterminer) ;
- Transformer la bande longitudinale côté Nord en trottoir ;
- Supprimer les cases de stationnement qui masquent la visibilité, surtout au coin Sud-Ouest du carrefour.

### Remarques

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'espace piéton devant le garage Schmitt, nous sommes d'avis que l'avancée du trottoir va dans la bonne direction (rétrécissement de la chaussée, empêchement du dépose-minute et ralentissement des vitesses). Cependant, nous ne sommes pas favorables à un trottoir « peint » sur la chaussée. Pour véritablement améliorer la sécurité des écoliers, un trottoir en dur (franchissable à l'entrée du garage) est indispensable. Un trottoir en dur permet également de créer un vrai sas d'attente pour les piétons à l'endroit de la traversée piétonne marquée (à côté de la terrasse du restaurant Rialto), qui est l'une des recommandations ci-dessus. Par ailleurs, un simple trottoir peint et un rétrécissement de la chaussée pourrait engendrer des situations où les véhicules franchissent le trottoir pour croiser un véhicule venant en face.

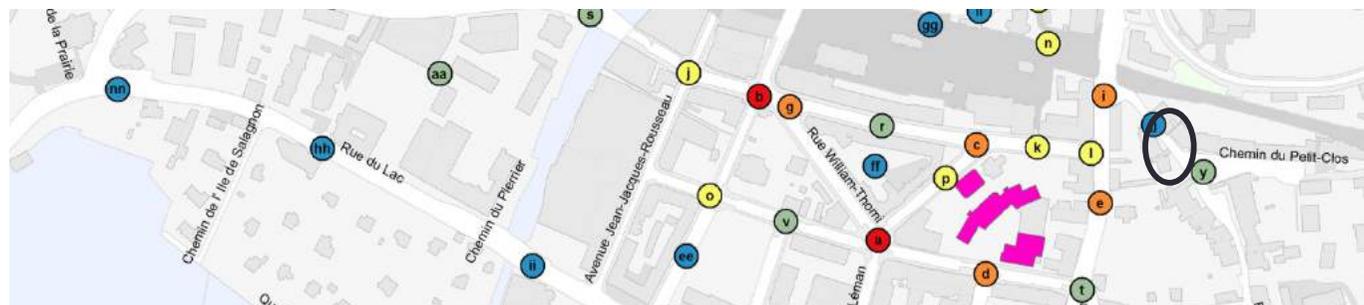
## I – Traversée piétonne rue Gambetta à la hauteur de l'avenue Mayor-Vautier

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	9
Fréquentation des élèves	35
Accidentologie	0
Commentaires parents	Vitesse des voitures élevée, passage piéton sans feux de signalisation ; passage piéton dangereux
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	21'350
Effet sur la sécurité	Moyen – Fort
Rang	13

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Vitesses des véhicules motorisés élevée
2. Aspect du carrefour trop vaste





### Recommandations techniques

- Vérifier la possibilité de construire un îlot central : il pourrait être construit sur le tronçon au Nord du carrefour sur la surface qui actuellement comprend une flèche de rabattement. Les flux n'exigent pas une voie séparée pour tourner à gauche
- Marquer l'indication de présence d'enfants (kit école)

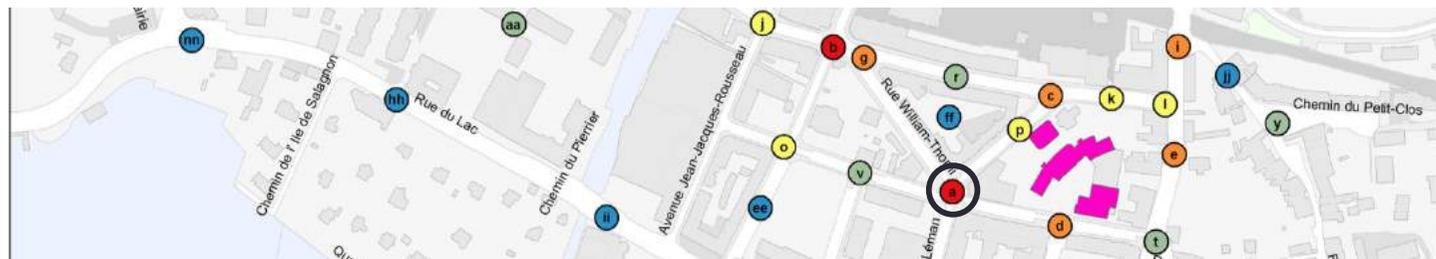
Elargir le trottoir au coin nord-ouest : une bordure devrait être prévue au lieu de la ligne de bord actuelle

a – Carrefour Avenue Alexandre Vinet /Rue de Jaman /Rue William-Thomi / Rue du Léman

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	34
Fréquentation	115
Accidentologie	1
Commentaires parents	Trafic et travaux ; voitures garées sur le trottoir ; carrefour dangereux, les véhicules arrivent de partout ; trop de parents-taxis ; non-respect priorités piétons ; pas de passage piéton ; rond-point très mal signalisé ; rue du Léman, trop large et très inadéquat ; passage piéton mal délimité ; carrefour dangereux.
Commentaires enseignants	
Commentaires partenaires	Carrefour étrange pour les automobilistes, ce qui les force à ralentir et à céder le passage aux piétons ; les piétons n'hésitent pas à traverser partout, sentiment d'être prioritaire ; il y a un côté autogéré du carrefour qui fonctionne bien ; bonne cohabitation.
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Faible
Rang	3

**Déficits / Observations sur le terrain**

Le carrefour est perçu comme étant dangereux, mais ne présente pas de déficits majeurs. Il est conçu et exploité sur la base de la mixité des trafics. Il a l'apparence d'une zone de rencontre et correspond donc aux exigences normatives. Par ailleurs, l'analyse des accidents montre qu'entre 2011 et 2015 aucun accident n'est à signaler à cet endroit. Par conséquent, le danger subjectif n'est pas confirmé objectivement.





### Recommandations techniques

- Éventuellement prévoir des rampes transversales aux accès du carrefour. Indiquer clairement les endroits sûrs pour la traversée des enfants par des petits « pieds » au sol ou un marquage spécifique (revêtement couleur).



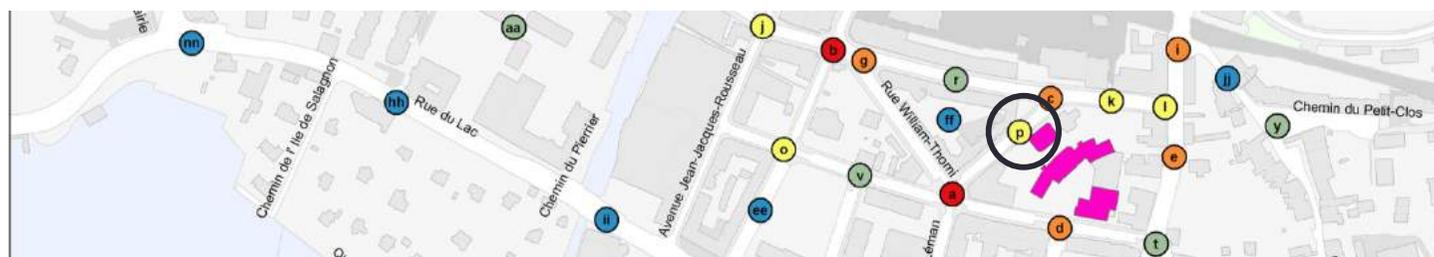
p – Traversée piétonne marquée Rue de Jaman à la hauteur de la Maison de Quartier Jaman 8

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	6
Fréquentation	62
Accidentologie	0
Commentaires parents	Manque un dos d'âne car la visibilité est mauvaise ; vitesse des voitures.
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	9

**Déficits / Observations sur le terrain**

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Visibilité insuffisante auprès de la traversée piétonne marquée





### Recommandations techniques

- Aménager un rétrécissement constructif de la chaussée à la hauteur de la traversée piétonne marquée : un tel rétrécissement peut être considéré comme étant un élément de modération de trafic dans cette zone 30 ;
- Limiter les objets encombrants sur le trottoir et la traversée.



# Grands axes ou itinéraires à éviter

priorité

1

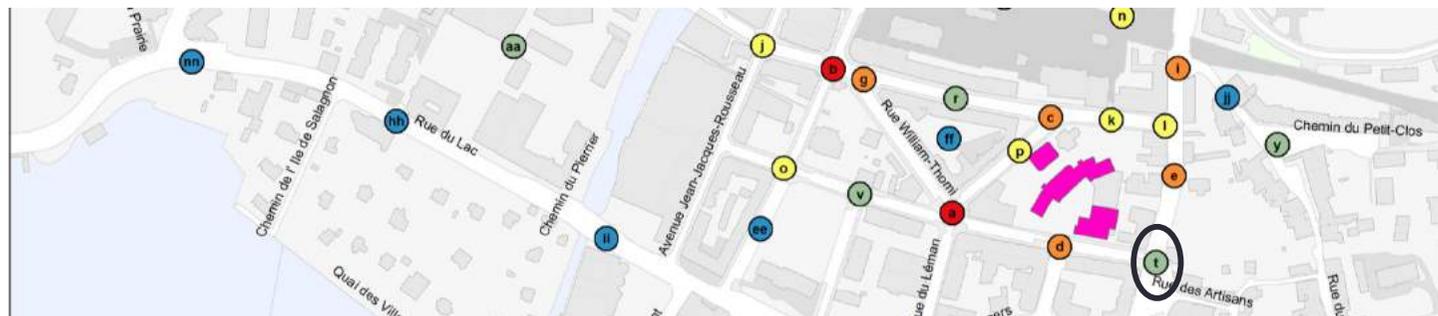
## t – Traversée piétonne rue Gambetta à hauteur de la ruelle de Verte-Rive

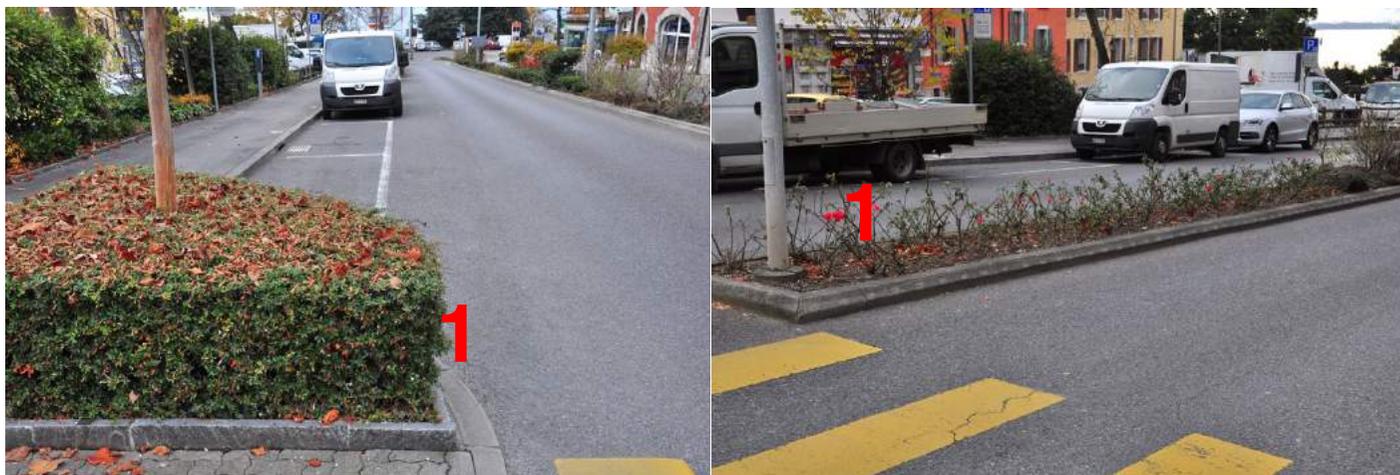
CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	4
Fréquentation des élèves	12
Accidentologie	2 accidents concernant des piétons
Commentaires parents	Enfants masqués par la végétation ; visibilité masquée par stationnement voitures.
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	Enfants masqués par la végétation ; traversée sans feux : vitesse des voitures
TJM (2015)	21'350
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	6

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Les enfants piétons sont masqués à l'endroit de la traversée piétonne





### Recommandations techniques

- Tailler la végétation à une hauteur maximale de 60 cm par rapport au niveau de la chaussée, éventuellement changer le type de végétation ;
- Supprimer la première case de stationnement côté Sud-Est de la traversée piétonne marquée ;
- Marquer l'indication de présence d'enfants (kit école).

## h – Carrefour rue Gambetta / rue du Collège

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	13
Fréquentation des élèves	44
Accidentologie	0
Commentaires parents	Faible visibilité pour les voitures qui s'arrêtent au dernier moment, visibilité mauvaise pour les enfants, passage piéton non respecté, trop de trafic automobile, non-respect des feux rouges, situations de contre-jour, trottoir étroit
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	21'350
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	7

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Exploitation du carrefour : aujourd'hui une partie seulement du carrefour (traversées piétonne côté Sud) est réglée par des feux de signalisation. Il n'est pas cohérent de régler avec des feux seulement une partie des flux de trafic





### Recommandations techniques

- Régler l'entier du carrefour avec une installation de signalisation lumineuse ;
- Avancer la ligne d'attente marquée sur la rue du Collège jusqu'à la ligne de bord actuelle de la rue Gambetta. La ligne d'arrêt côté Nord concerne uniquement les véhicules qui descendent vers le Lac en cas de feu rouge, mais n'a pas de sens pour les véhicules qui tournent à droite ;

Vérifier la perceptibilité des feux en été (effet contre-jour) et éventuellement changer l'angle de positionnement des feux.

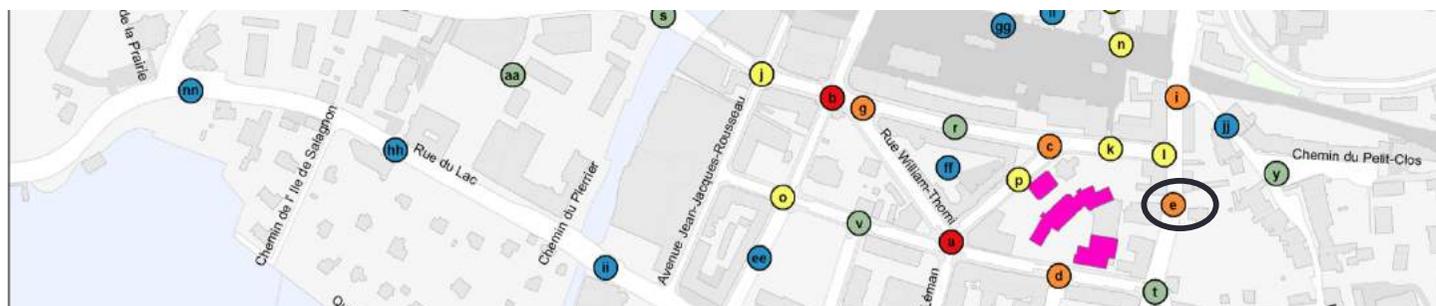
## e – Traversée piétonne marquée rue Gambette à la hauteur du fleuriste

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	16
Fréquentation des élèves	23
Accidentologie	1 accident
Commentaires parents	Vitesse des voitures, non-respect de la priorité par les voitures ; passage piéton dangereux ; trottoir étroit ; rue encombrée par les voitures et les sorties de parking
Commentaires enseignants	Trottoirs trop étroits ; voitures roulent trop vite
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	21'350
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	11

### Déficits

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Vitesse des voitures élevée
2. Trottoir côté Ouest trop étroit





### Recommandations techniques

- Rétrécir la largeur de la voie en direction du Lac à 3.50 m pour élargir et libérer le trottoir des objets encombrants. La zone d'attente de la traversée piétonne ne peut pas être pareillement encombrée
- Marquer l'indication de présence d'enfants (kit école)

Eventuellement prévoir des patrouilleuses scolaires

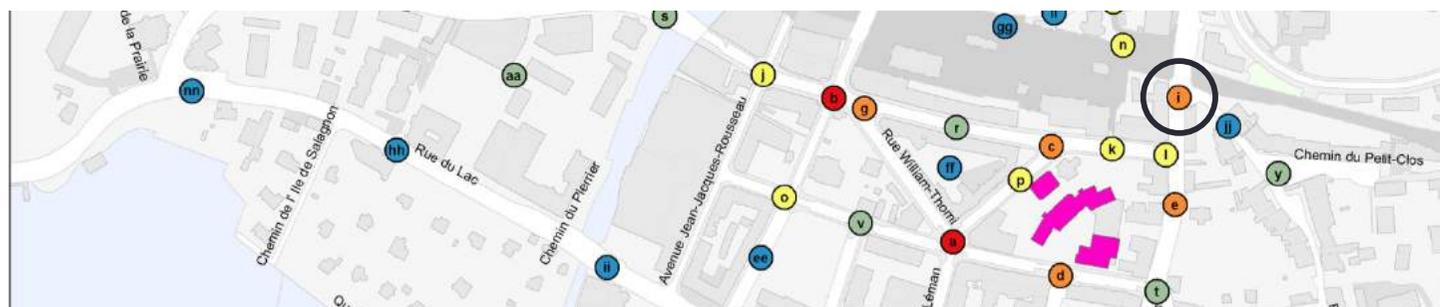
### i – Traversée rue Gambetta à la hauteur de la rue du Port

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	12
Fréquentation des élèves	35
Accidentologie	0
Commentaires parents	-
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	21'350
Effet sur la sécurité	Moyen - Fort
Rang	10

### Déficits

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Phase verte trop courte pour le feu piéton
2. Feu rouge mal respecté





### Recommandations techniques

- Prolonger la phase de jaune : ce n'est pas la phase de vert qui est trop courte, mais la phase de jaune. Un piéton qui commence à traverser la route à la fin de la phase de vert (ou au début de la phase de jaune) doit pouvoir traverser en toute sécurité ;
- Envisager la présence de patrouilleuses scolaires ou de la police ponctuellement ;

Eventuellement prévoir une caméra pour la surveillance aux feux rouges.

### m – Carrefour avenue Châtelard / Route de Chailly

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	7
Fréquentation des élèves	7
Accidentologie	2 accidents, dont 1 impliquant des piétons
Commentaires parents	Vitesse des voitures élevée ; dépassement de véhicules ; fort trafic ; feu vert en même temps pour les piétons et les automobilistes
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	21'350
Effet sur la sécurité	-
Rang	15

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Conflit piétons – véhicules lors de certaines phases (temps de vert concomitant pour deux flux antagonistes). Des enfants de moins de 10 ans ne devraient pas emprunter ce carrefour seuls





### Recommandations techniques

- Supprimer les phases conflictuelles voiture / piéton.

## f – Carrefour avenue des Brayères / Route de Chailly / Rue Gambetta

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	15
Fréquentation des élèves	42
Accidentologie	1 accident
Commentaires parents	Non-respect de la priorité ; vitesse des voitures élevée ; trottoir étroit ; dangereux pour des enfants en groupe ; trop de trafic
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	Vitesses de circulation élevées dues au fait que les voitures roulent sur deux voies avant de passer à une voie ; de nombreux automobilistes accélèrent pour se rabattre
TJM (2015)	21'350
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	21

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Les enfants marchent sur un trottoir étroit au bord d'une route large et à fort trafic. Des enfants de moins de 10 ans ne devraient pas traverser ce carrefour sans accompagnement





### **Recommandations techniques**

Encourager les élèves à ne pas utiliser la rue Gambetta, mais la rue du Collège et le passage souterrain.

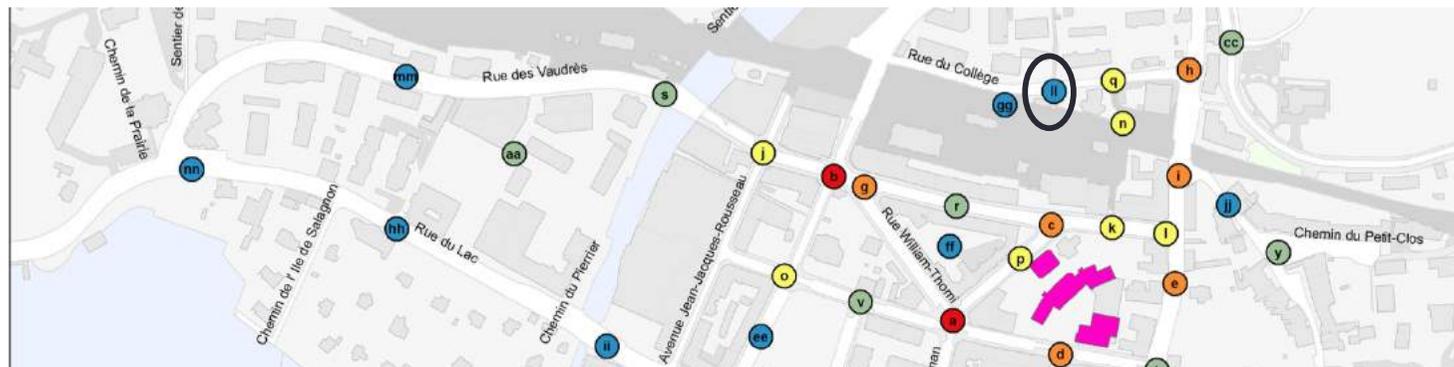
## II – Traversée rue du Collège à hauteur du passage sous-terrain

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation des élèves	42
Accidentologie	0
Commentaires parents	Traversée du parking dangereuse
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	20

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

#### 1. Vitesse des voitures





### **Recommandations techniques**

Rehausser toute la surface du carrefour avec un décrochement vertical sur l'entier de celui-ci.

## q – Rue du Collège

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	7
Fréquentation des élèves	42
Accidentologie	0
Commentaires parents	Absence de passage piéton, visibilité faible pour les voitures
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Faible - Moyen
Rang	17

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Non-respect de la limitation de vitesse
2. Visibilité des piétons





### Recommandations techniques

- Répéter la marque particulière « zone 30 » plus fréquemment et aménager une porte d'entrée à la zone 30 (p. ex. rétrécissement, totem, etc.)
- Encourager les élèves à marcher uniquement sur le côté Nord de la rue

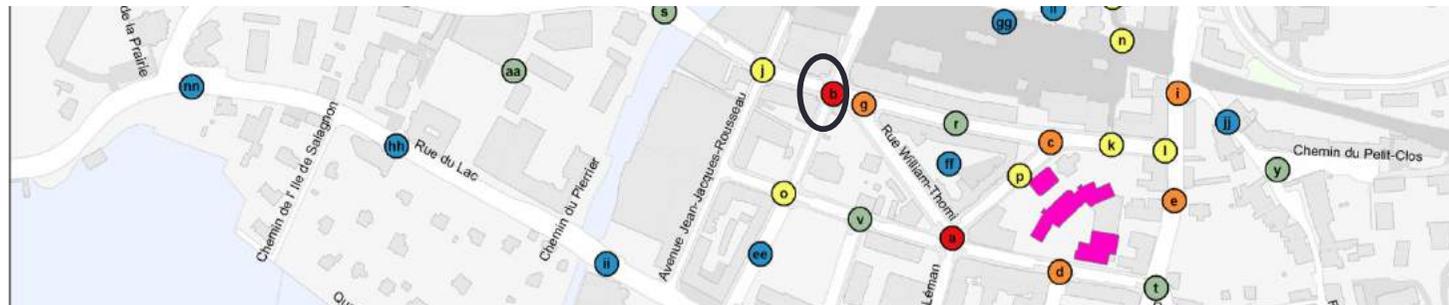
## b – Traversée piétonne marquée Rue du Grammont – Hauteur Avenue Mayor-Vautier

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	27
Fréquentation	89
Accidentologie	1
Commentaires parents	Trafic et travaux ; route à 50km/h, beaucoup de voitures et pas de feux ; passage piéton mais les voitures ne s'arrêtent pas ; vitesse trop élevée
Commentaires enseignants	Pas de commentaires
Commentaires partenaires	Pas impression de dépassement des vitesses. Passage piéton en haut de la montée depuis le lac peu visible pour les automobilistes qui le voient au dernier moment
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	1

### Déficits / Observations sur le terrain

De manière générale, la traversée de ce carrefour est inadaptée pour des élèves de moins de 10 ans, se déplaçant seuls.

- Traversée piétonne marquée côté Nord pas de visibilité pour les conducteurs qui s'approchent depuis le Sud (voir photo ci-après)





### Recommandations techniques

- Vérifier la possibilité de **construire un îlot central** sur les deux traversées piétonnes sises rue du Grammont
  - *Remarque* : il faut certainement adapter les bordures de la chaussée afin de pouvoir installer un îlot central (2 x 3,50 m pour les voies ; 1,50 m pour l'îlot). La largeur à disposition entre les murs des immeubles est suffisante pour envisager ce type de solution
- **Prévoir le signal OSR 4.11** « *Emplacement d'un passage pour piétons* » pour la traversée piétonne marquée sur la rue du Grammont côté Nord
- **Marquer l'indication de présence d'enfant (kit école)** et prévoir des **patrouilles scolaires**

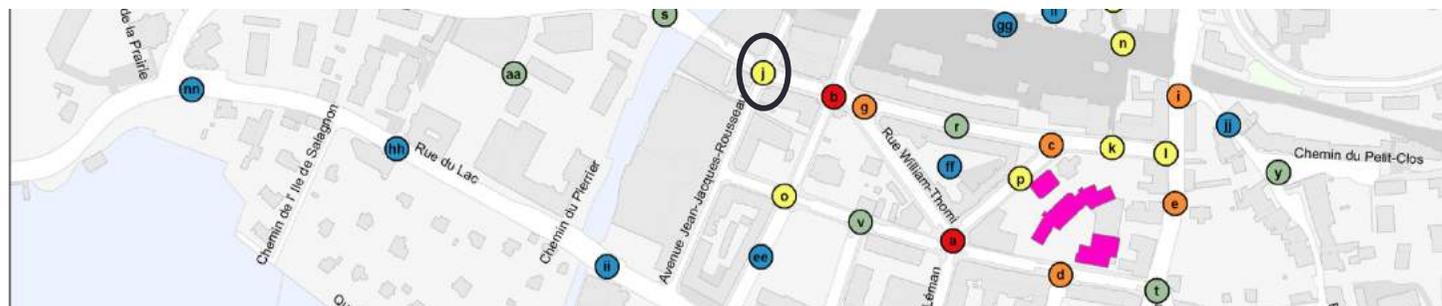
## j – Carrefour Avenue Jean-Jacques Rousseau /Rue des Vaudrès /Avenue Mayor-Vautier

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	10
Fréquentation	75
Accidentologie	0
Commentaires parents	Trafic et travaux ; priorité de droite, danger relatif de par le 30 km/h. ; zone 30 non respectée ; aucun passage piéton
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	Complexité du carrefour engendre un ralentissement des automobilistes
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Faible
Rang	16

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Guidage des piétons dans une zone à 4 priorités de droite





### Recommandations techniques

- Guider les piétons en utilisant des empreintes de pas (respectant les lignes de désir des piétons et l'endroit avec la meilleure visibilité)
- Revoir le bord Sud de la route après la fermeture du chantier

### Remarque

Le décrochement vertical qui est présent sur l'entier du carrefour ralenti déjà les vitesses.

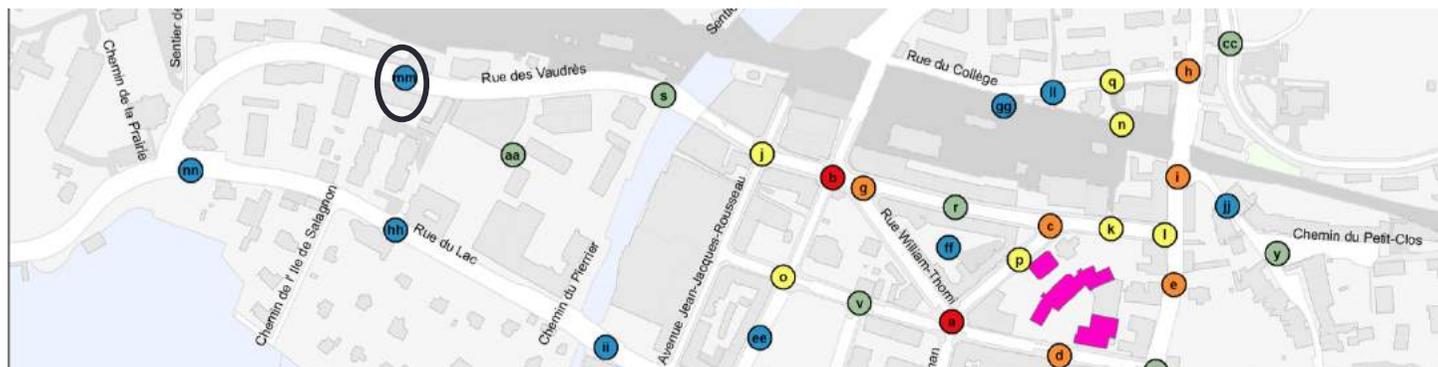
## mm – Rue des Vaudrès entre la Rue du Lac et le Chemin du Perrier

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation	27
Accidentologie	0
Commentaires parents	Non-respect de la zone 30 par les automobilistes
Commentaires enseignants	Pas de commentaires
Commentaires partenaires	Pas de commentaires
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	22

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Limitation de vitesse peu respectée





### Recommandations techniques

- Procéder à un comptage de vitesses afin de disposer de valeurs objectives : aucune mesure de vitesse n'est à disposition. De plus, on constate que, lors des 5 dernières années, il n'y a eu que 2 accidents, liés au parcage sur l'entier du tronçon. Le danger lié à la vitesse pratiquée dépend entre-autres des conditions de visibilité rencontrées ;
- Améliorer la visibilité à toutes les sorties privées, pour piétons ou pour véhicules, ainsi qu'à tous les carrefours, ceci en coupant les haies à une hauteur maximale de 60 cm au-dessus du niveau de la chaussée ;
- Répéter la marque particulière « ZONE 30 » plus fréquemment ;
- Marquer une ligne traitillée telle qu'une ligne d'avertissement le long des places de parc longitudinales à une distance de 1,00 m du bord ;
- Encourager les élèves à utiliser le chemin séparé le long des maisons sises sur le côté Sud de la route.

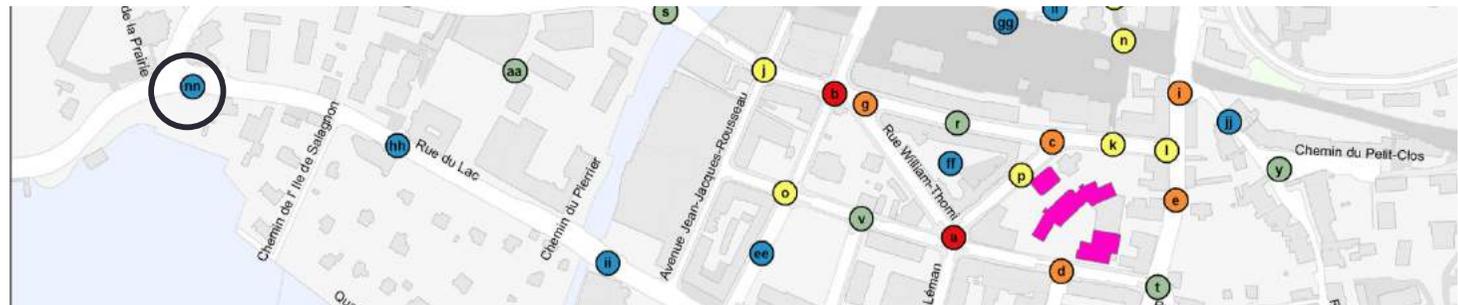
## nn – Carrefour Rue des Vaudrès / Rue du Lac

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation	2
Accidentologie	2
Commentaires parents	Pour les automobilistes arrivant de Vevey, pas de visibilité sur le passage piéton
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	9850*
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	12

### Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Aménagement de la traversée piétonne marqué insuffisant en raison des éléments suivants :
  - a. Zone d'approche côté Lac : masquée par des arbres
  - b. Zone d'approche côté Montagne : masquée lorsqu'un bus se trouve à l'arrêt
2. Îlot central équipé de poteaux qui masquent les piétons de petite taille





### Recommandations techniques

- Coté Lac à gauche de la traversée piétonne marquée : déplacer la bordure du trottoir en la positionnant sur la ligne de guidage actuelle : l'adaptation de la bordure côté Lac obligera les bus à effectuer une manœuvre plus complexe, mais restant abordable ;
- Coté Lac à droite de la traversée piétonne marquée : adapter la bordure afin de permettre au bus d'accéder à l'arrêt de bus ;
- Côté Montagne à gauche de la traversée piétonne marquée : déplacer de 50 cm la bordure de l'arrêt de bus vers le Nord afin de permettre aux bus de s'éloigner ultérieurement du bord de la chaussée ;

Îlot central : enlever la plaque orange côté Montreux. Le bpa recommande de vérifier tous les poteaux placés sur les îlots centraux le long de la Rue du Lac. Appliquer le marquage jaune / noir directement sur le candélabre d'éclairage.

## u – Carrefour Avenue des Pléiades / Rue du Lac

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	3
Fréquentation	16
Accidentologie	0
Commentaires parents	Voitures garées sur le trottoir ; non-respect de la priorité aux piétons ; excès de vitesse à la sortie du parking Migros et mauvaise visibilité ; mauvaise visibilité des voitures venant de Montreux et tournant sur l'Av. des Pléiades
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	9850*
Effet sur la sécurité	Moyen-Faible
Rang	23

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Vitesses élevées des véhicules qui tournent à droite vers l'Avenue des Pléiades
2. Visibilité insuffisante par rapport à la vitesse pratiquée à cause du mur de la maison





### Recommandations techniques

- Réduire au minimum le rayon de courbure du bord de la chaussée ;
- Avancer la signalisation de la zone 30 au début de l'Avenue des Pléiades ;
- Envisager d'aménager un trottoir traversant le long de la Rue Du Lac du côté Nord, sous réserve qu'il soit bien signalé, sinon annoncer la porte d'entrée de la zone 30 en plaçant un seuil de ralentissement. Cette mesure induit un triple avantage, à savoir :
  - a. Les vitesses des véhicules qui tournent à droite peuvent être réduites sensiblement ;
  - b. Le trottoir traversant agit comme porte d'entrée à la zone 30 ;
  - c. La traversée piétonne marquée, qui à cet endroit donne une fausse impression de sécurité, peut être supprimée.
- Sécuriser la zone d'approche de la traversée piétonne marquée en empêchant physiquement aux véhicules de la franchir. Cette mesure est uniquement possible en supprimant des cases de stationnement.

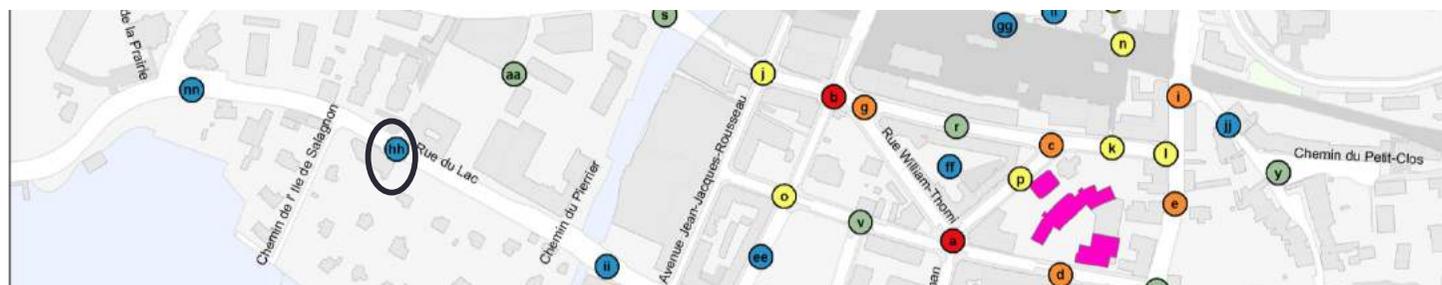
## hh – Rue du Lac à la hauteur du magasin « Wider »

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation	7
Accidentologie	0
Commentaires parents	-
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	9850
Effet sur la sécurité	Moyen-Faible
Rang	27

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Vitesse trop élevée des véhicules qui tournent à droite vers l'accès
2. Trottoir traversant : l'aménagement ne correspond pas aux exigences normatives. Par conséquent, la priorité aux piétons n'est pas accordée





### Recommandations techniques

Compléter le trottoir traversant en construisant une bordure côté Nord du trottoir (a). Celle-ci doit être clairement visible. *Remarque* : un problème peut se poser en cas d'accident, le piéton considérant le trottoir comme traversant et le conducteur de véhicule ne s'apercevant pas qu'il s'agit d'un trottoir traversant.

## ii – Sortie des transports publics sur la Route du Lac près du Chemin du Perrier

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrence	1
Fréquentation	15
Accidentologie	1
Commentaires parents	-
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Faible
Rang	30

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Véhicules de transport publics et ceux de leurs employés qui franchissent le trottoir





### Recommandations techniques

- Informer les conducteurs des bus et des voitures par le biais de leur employeur (par exemple, avec des prospectus) de la vigilance à observer, en particulier aux heures de déplacement des écoliers.

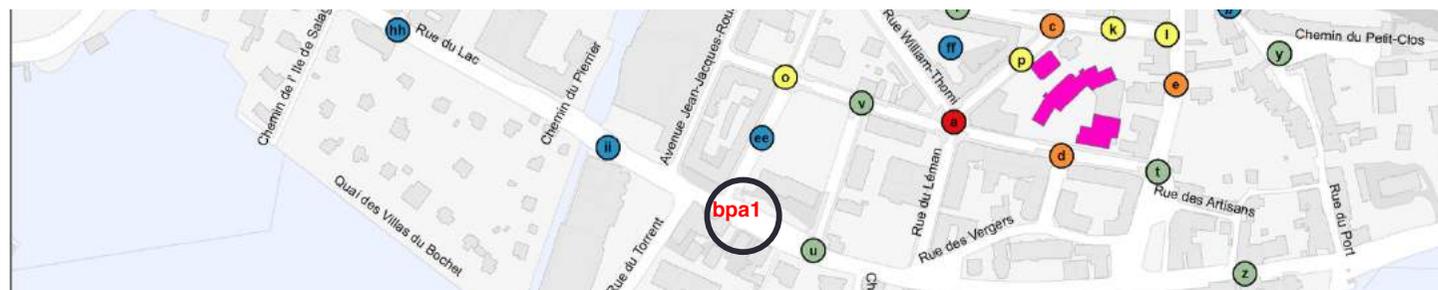
## bpa 1 – Carrefour Rue du Grammont / rue du Lac

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	-
Fréquentation	-
Accidentologie	-
Commentaires parents	Pas de commentaires
Commentaires enseignants	Pas de commentaires
Commentaires partenaires	Pas de commentaires
TJM (2015)	9850*
Effet sur la sécurité	Moyen (itinéraire peu fréquenté)
Rang	-

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Feux pour piétons inadéquats





### Recommandations techniques

- Empêcher les véhicules de sortir de la station-service en direction de la Route de Grammont, en empiétant sur le trottoir.

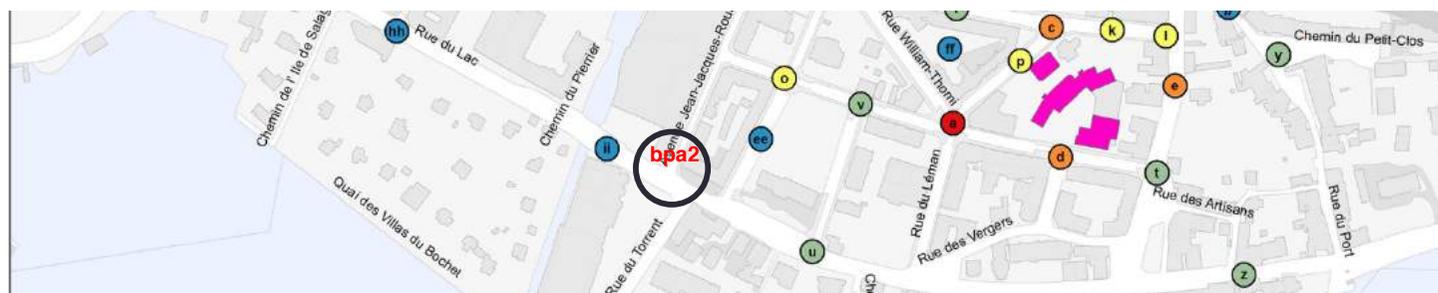
## bpa 2 – Carrefour Avenue Jean-Jacques Rousseau / Rue du Lac

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrence	-
Fréquentation	-
Accidentologie	-
Commentaires parents	-
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	9850
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	-

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Carrefour réglé par une installation de signalisation lumineuse, hormis le flux de piétons qui traverse l'Avenue Jean-Jacques Rousseau





### Recommandations techniques

- Il n'est pas cohérent de régler avec des feux seulement une partie des flux de trafic. Il faut installer un signal lumineux également pour les piétons qui traversent l'Avenue Jean-Jacques Rousseau.



# Itinéraires préférentiels

priorité **2**

## Eviter les grands axes

Certains grands axes présentent de nombreux dangers. Ils offrent des cheminements peu adaptés aux enfants et peu agréables pour les piétons. Afin de les éviter, des itinéraires préférentiels peuvent être mis en place (voir carte ci-après).

### **Rue Gambetta (à la hauteur du point « i »)**

Eviter le passage routier sous voies en proposant aux enfants d'utiliser le cheminement piéton parallèle à la rue Gambetta, le long de l'office de Poste, puis le passage sous voies piétons et la ruelle qui débouche devant l'école.

### **Carrefour rue de Jaman / avenue Mayor-Vautier**

Eviter que les enfants qui arrivent par l'ouest depuis l'avenue Mayor-Vautier traversent le carrefour Jaman/Mayor-Vautier (point « c »), jugé dangereux par de nombreux parents et dépourvu de passages piétons. Pour cela, les encourager à emprunter la rue de Jaman et traverser au passage piéton existant.

### **Rue des Vaudrès**

Aujourd'hui les enfants peuvent cheminer sur des trottoirs des deux côtés de la rue. Cependant, le trottoir situé au Nord est entrecoupé de nombreuses sorties de parking privés, ce qui engendre de l'insécurité pour les enfants. De plus, au Nord, le trottoir est au même niveau que la route. Les enfants devraient être amenés à utiliser le trottoir au Sud, qui lui, est séparé du trafic et qui n'est pas entrecoupé de sorties de parking.

Les enfants et leurs parents devraient être encouragés à emprunter ces itinéraires (signalisation spécifique, information, etc.). Pour cela, il faudrait envisager la mise en place d'une signalétique spécifique (panneaux, flèches, petits pas, etc.).

# Itinéraires préférentiels

Calque sans titre

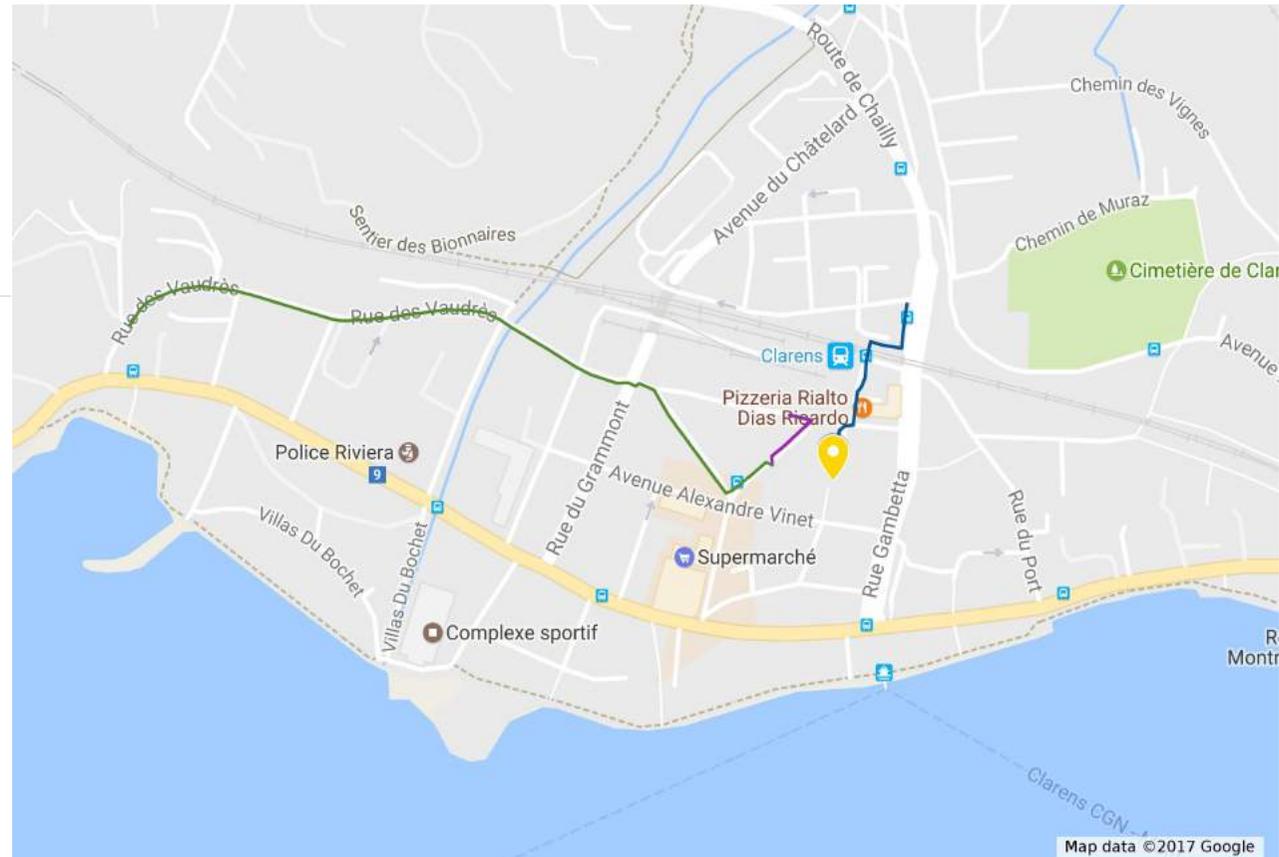
 Itinéraire rue des Vaudrès

 Itinéraire rue Gambetta

 Ecole



Evitement carrefour Mayor-Vautier/Jaman





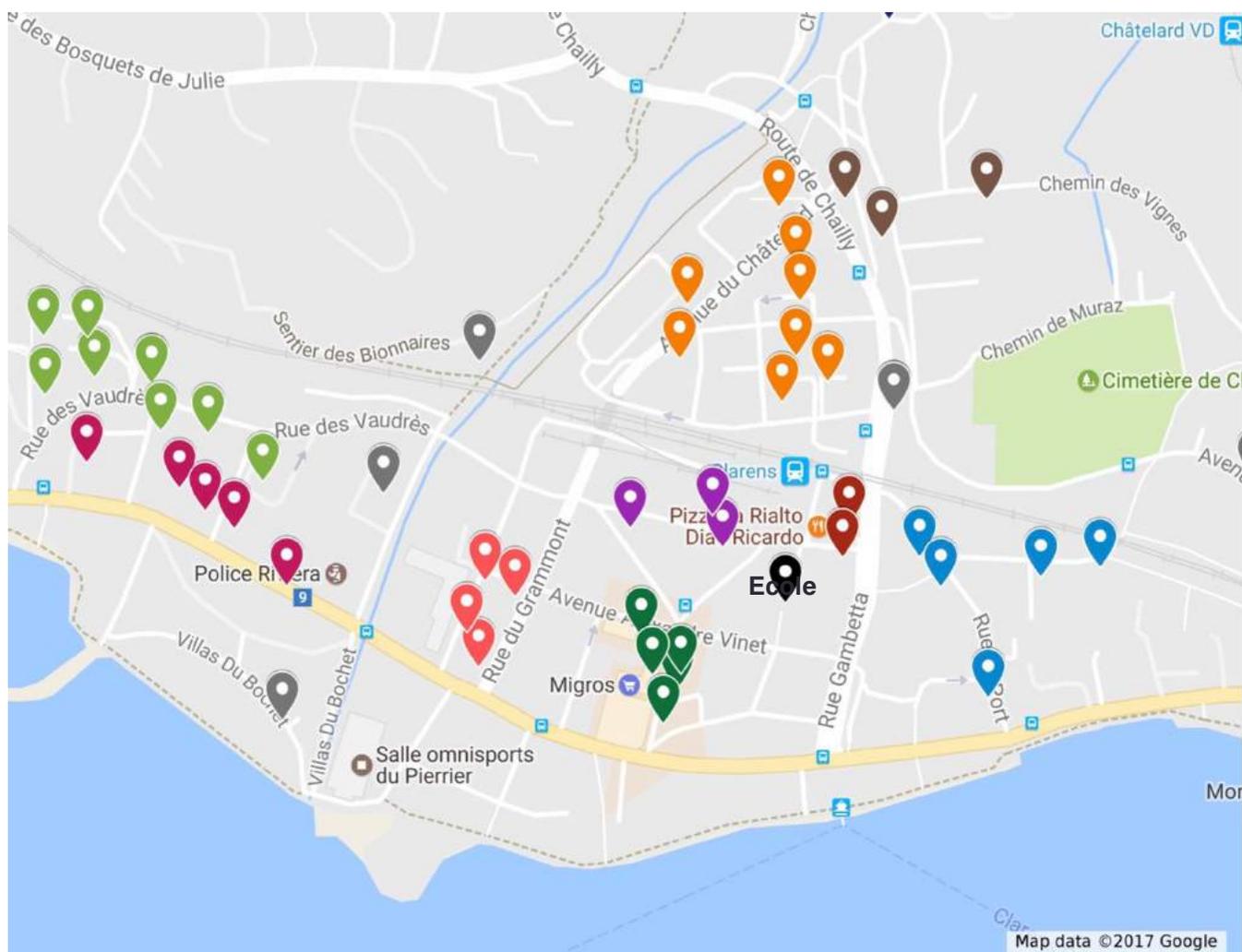
Pédibus

priorité

3

### Accompagnement et Pédibus

En complément des itinéraires préférentiels, il peut être envisagé de promouvoir la création de lignes Pédibus. 27 parents ont montré un intérêt à participer à un Pédibus. Selon les adresses des parents intéressés des lignes pourraient être créées sur plusieurs itinéraires (voir carte).



Autres points dangereux

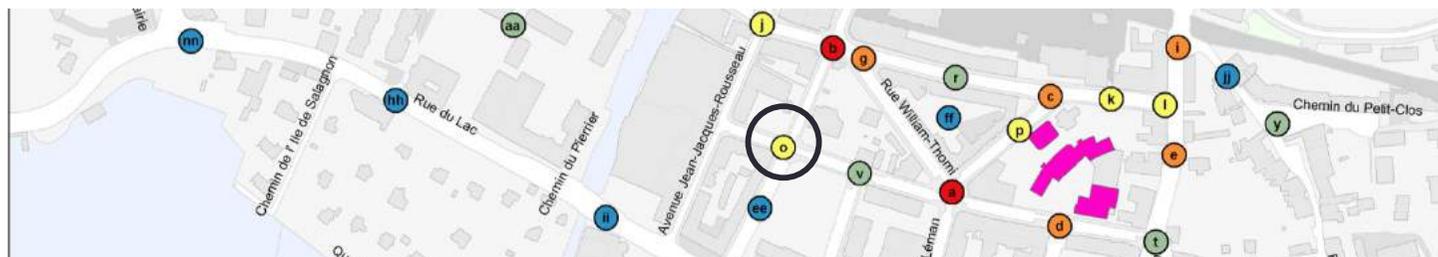
## o – Carrefour Avenue Alexandre Vinet / Rue du Grammont

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	6
Fréquentation	5
Accidentologie	1
Commentaires parents	Excès de vitesse à la Rue Jean-Jacques Rousseau ; croisement de la rue du Grammont, mauvaise visibilité
Commentaires enseignants	Pas de commentaires
Commentaires partenaires	Pas de commentaires
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	7

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Traversée piétonne marquée de la Rue du Grammont : piétons masqués par un arbre et vitesses perçues comme élevées
2. Traversée piétonne marquée de l'Avenue Alexandre Vinet : piétons masqués par des voitures parkées
3. Les piétons doivent traverser deux voies dans la même direction
4. La vitesse des voitures est perçue comme élevée





### Recommandations techniques

- Vérifier la possibilité d'implanter un îlot central afin d'améliorer sensiblement la sécurité des piétons. L'îlot permettra une meilleure traversée de la Rue du Grammont et ralentira la vitesse des véhicules
- Enlever l'arbre situé côté Ouest de la Rue du Grammont ou le « déplacer » de 1 m vers l'Ouest.
- Supprimer une voie sur l'Avenue Alexandre Vinet, entre l'Avenue Jean-Jacques Rousseau et la Rue du Grammont

**bb – Carrefour avenue des Brayères / Avenue Châtelard / Rue de l’Abeille**

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d’occurrences	2
Fréquentation des élèves	12
Accidentologie	2 accidents
Commentaires parents	Visibilité du passage piéton insuffisante ; travaux
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	14

**Déficits / Observations sur le terrain**

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Visibilité sur la traversée piétonne marquée





### Recommandations techniques

- Couper les arbres qui ont des troncs de diamètre trop important et tailler la végétation à une hauteur maximale de 60 cm par rapport au niveau de la chaussée ;
- Enlever ou déplacer la poubelle ;
- Supprimer les deux premières cases de stationnement au coin de l'avenue des Brayères et de l'avenue Châtelard ;
- Protéger la zone d'approche de la traversée piétonne avec des poteaux ou des bacs à fleurs abaissés ;
- Enlever la ligne de direction sur l'avenue Châtelard et sur l'avenue des Brayères ;
- Poser le signal OSR 4.11 « Emplacement d'un passage pour piéton » à toutes les traversées piétonnes marquées.

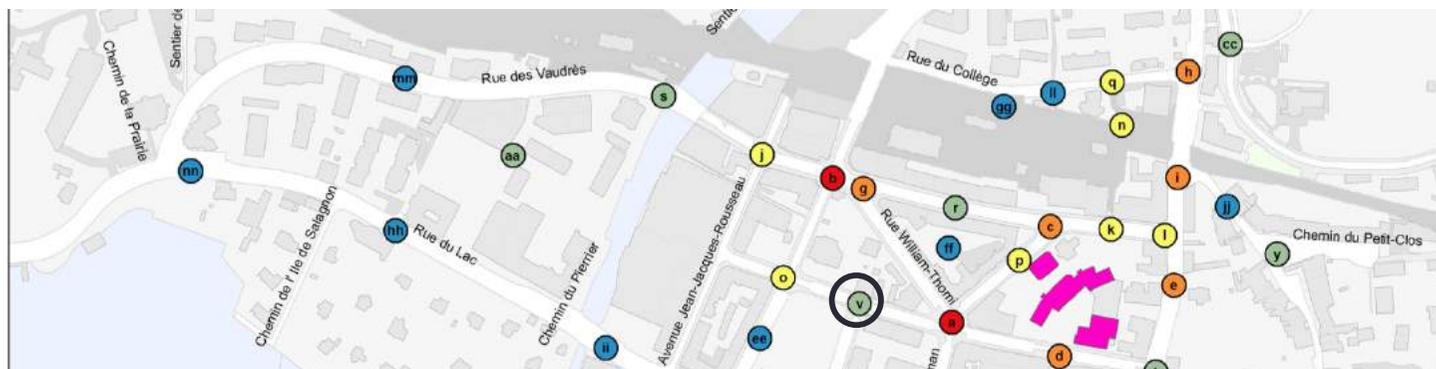
## v – Carrefour Avenue des Pléiades / Avenue Alexandre Vinet

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	3
Fréquentation	47
Accidentologie	0
Commentaires parents	Plusieurs points dangereux le long de cette route ; principalement entre la Rue du Grammont et la Rue du Léman
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen-Fort
Rang	18

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Visibilité vers la droite insuffisante pour les voitures de tourisme
2. Au carrefour de l'Avenue des Pléiades et de l'Avenue Alexandre Vinet les enfants piétons sont masqués par des voitures stationnées





### Recommandations techniques

- Supprimer la première case de stationnement située à l'angle Sud-Ouest du carrefour, afin d'assurer une distance de visibilité de 15 m (mesurée entre l'axe de la voie de circulation du véhicule non-prioritaire et les véhicules prioritaires)
- Supprimer la première case de stationnement située à l'angle Sud-Ouest du carrefour afin d'assurer une visibilité suffisante pour les élèves traversant l'Avenue des Pléiades au droit de l'Avenue Alexandre Vinet

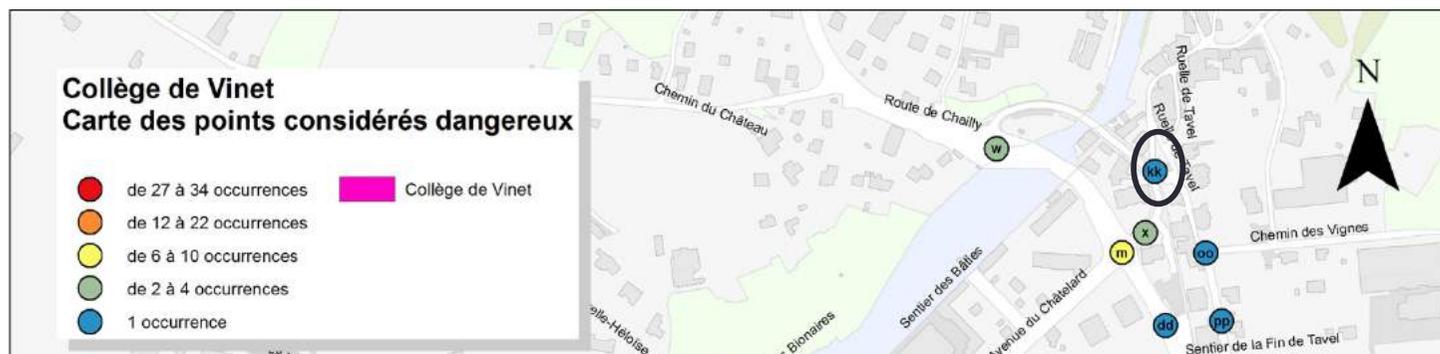
## kk – Rue du Sacre du Printemps

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation des élèves	2
Accidentologie	0
Commentaires parents	-
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	19

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Visibilité sur le passage pour piétons





### Recommandations techniques

- Poser le signal OSR 4.11 « Emplacement d'un passage pour piétons » à toutes les traversées piétonnes marquées ;
- Augmenter la visibilité côté Nord-Ouest (zone d'approche à l'intérieur de la courbe) en déplaçant de 20 m la traversée piétonne marquée vers le Nord-Ouest ou bien en coupant la haie.

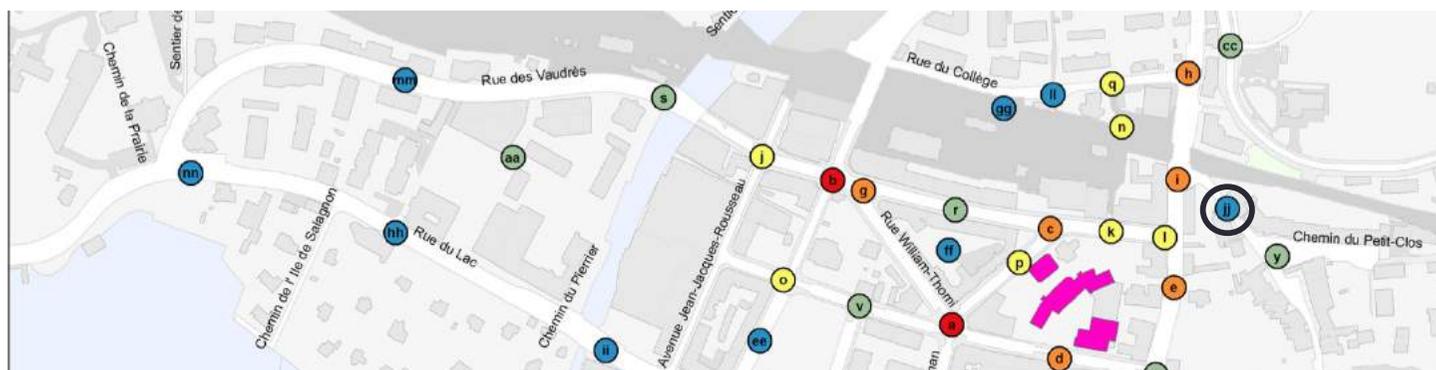
## jj – Rue du Port

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation des élèves	11
Accidentologie	0
Commentaires parents	Trottoir trop étroit
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	25

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Trottoir étroit
2. Véhicules se rabattant sur le trottoir





### Recommandations techniques

- Supprimer le trottoir côté Ouest et ajouter la largeur gagnée au trottoir côté Est : adopter cette solution jusqu'à la première porte d'immeuble utilisée sur le côté Ouest (a) ;
- Enlever la rampe qui permet de se rabattre sur le trottoir (2) ;
- Si les solutions ci-dessus ne sont pas possibles, supprimer les cases de stationnement.

### Remarques :

Certains aménagements ont déjà été réalisés (place de parking en quinconce, etc) et un projet de réaménagement du secteur est planifié.

## oo – Carrefour chemin des Vignes / Chemin de l'Oche Thorens

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation des élèves	8
Accidentologie	0
Commentaires parents	Pas de visibilité
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	26

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Visibilité insuffisante au débouché du chemin des Vignes vers la droite et la gauche





### Recommandations techniques

- Supprimer deux cases de stationnement sur la gauche ;
- Tailler la végétation à une hauteur maximale de 60 cm par rapport au niveau de la chaussée ;
- Rétrécissement unilatéral côté débouché qui permet aux véhicules d'avancer et ainsi de gagner de la visibilité (ne pas y poser de la végétation).





### Recommandations techniques

- Poser un ralentisseur à la sortie du parking avant que le véhicule arrive sur le trottoir.

## pp1 – Chemin de l'Oche Thorens

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	N.I.
Fréquentation des élèves	N.I.
Accidentologie	0
Commentaires parents	-
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	28

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Visibilité insuffisante au débouché du chemin de l'Oche Thorens vers la droite et la gauche





### Recommandations techniques

- Couper le buisson situé à gauche ;
- Aménager un rétrécissement unilatéral côté débouché qui permet aux véhicules d'avancer et ainsi de gagner de la visibilité (ne pas y poser de la végétation) ;
- *Alternatives* : prévoir la marque « priorité de droite » selon la norme SN 640 851 ; rehausser toute la surface du carrefour avec un décrochement vertical sur l'entier de celui-ci.

## pp2 – Carrefour chemin de l'Oche Thorens / Sentier de la Fin de Tavel

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	N.I.
Fréquentation des élèves	N.I.
Accidentologie	0
Commentaires parents	-
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	28

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Visibilité insuffisante au débouché du Sentier de la Fin de Tavel vers la droite et la gauche





### Recommandations techniques

- Aménager un rétrécissement unilatéral côté débouché qui permet aux véhicules d'avancer et ainsi de gagner de la visibilité (ne pas y poser de la végétation) ;
- *Alternatives* : prévoir la marque « priorité de droite » selon la norme SN 640 851 ; rehausser toute la surface du carrefour avec un décrochement vertical sur l'entier de celui-ci.

pp – Chemin de l'Oche Thorens (tout le chemin)

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation des élèves	5
Accidentologie	0
Commentaires parents	Pas de trottoir, trafic automobile important
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	28

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Véhicules évitant les feux rouges au carrefour avenue des Brayères / Route de Chailly / Rue Gambetta
2. Aucun trottoir sur un chemin où, manifestement, le trafic automobile est important

Recommandations techniques

- Réaliser les mesures de modérations de trafic aux carrefours cités aux points pp1 et pp2 (voir pp. 59-62) ;
- Réaliser un trottoir.





## y – Carrefour rue du Port / rue du Petit Clos

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	2
Fréquentation des élèves	23
Accidentologie	0
Commentaires parents	Pas de trottoir
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Faible
Rang	33

### Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

#### 1. Guidage des piétons





### Recommandations techniques

- Compacter l'aspect du carrefour en réduisant les rayons et les largeurs au strict minimum ;
- Eventuellement rehausser toute la surface du carrefour avec un décrochement vertical sur l'entier de celui-ci.

# Annexes

*Tableau de détermination des priorités*

Montreux Vinet		Plan de mobilité scolaire					1 faible					2 moyen					3 fort					pondération				
		Détermination des priorités																								
point	ID	occurrences diagnostic	fréquentation écoliers	accidents piétons	accidents total	importance des défauts	note occurrences	note fréquent.	note acc. Piétons	note accidents	note importance	NOTE	Rang													
2 b	Châtelard/Mayor-Vautier/Grammont	27	89	1	0	3	7.94	4.47	5.00	0.00	10.00	59.30	1													
11 k	Mayor-Vautier (Ecole)	9	199	0	0	3	2.65	10.00	0.00	0.00	10.00	55.29	2													
1 a	William-Thomi/Jaman/Léman	34	115	1	0	1	10.00	5.78	5.00	0.00	3.33	54.00	3													
4 d	Alexandre Vinet (Ecole)	18	187	0	0	2	5.29	9.40	0.00	0.00	6.67	52.11	4													
3 c	Mayor-Vautier/Jaman	22	98	0	1	2	6.47	4.92	0.00	5.00	6.67	46.05	5													
20 t	Vinet/Gambetta	4	12	2	0	3	1.18	0.60	10.00	0.00	10.00	44.16	6													
15 o	Vinet/Grammont	6	5	1	0	3	1.76	0.25	5.00	0.00	10.00	34.28	7													
8 h	Gambetta/Collège	13	44	0	0	3	3.82	2.21	0.00	0.00	10.00	34.28	7													
16 p	Jaman	6	62	0	0	3	1.76	3.12	0.00	0.00	10.00	32.88	9													
9 i	Gambetta/Port	12	35	0	0	3	3.53	1.76	0.00	0.00	10.00	32.34	10													
5 e	Gambetta/Petit-Clos	16	23	0	1	2	4.71	1.16	0.00	5.00	6.67	31.21	11													
40 nn	Rue du Lac	1	2	0	2	3	0.29	0.10	0.00	10.00	10.00	30.89	12													
12 l	Mayor-Vautier/Gambetta	9	35	0	0	3	2.65	1.76	0.00	0.00	10.00	30.57	13													
bb	Carrefour Av. des Brayères / Av. Châtelard / Rue de l'Abeille	2	12	0	2	2	0.59	0.60	0.00	10.00	6.67	26.32	14													
13 m	Châtelard/Chailly	7	7	1	2	2	2.06	0.35	5.00	10.00	0.00	25.17	15													
10 j	J.J. Rousseau/Vaudrès	10	75	0	0	1	2.94	3.77	0.00	0.00	3.33	23.86	16													
14 q	Tunnel de la gare	7	42	0	0	2	2.06	2.11	0.00	0.00	6.67	23.78	17													
22 v	Pléiades/Vinet	3	47	0	0	2	0.88	2.36	0.00	0.00	6.67	22.18	18													
37 kk	Ancien-Four/Sacre du Printemps	1	2	0	0	3	0.29	0.10	0.00	0.00	10.00	20.89	19													
38 ll	Rue du Collège	1	42	0	0	2	0.29	2.11	0.00	0.00	6.67	20.25	20													
6 f	Gambetta/Brayères	15	42	0	1	3	4.41	2.11	0.00	5.00	0.00	20.16	21													
39 mm	Rue des Vaudrès	1	27	0	0	2	0.29	1.36	0.00	0.00	6.67	17.99	22													
21 u	Lac/Pléiades	3	16	0	0	2	0.88	0.80	0.00	0.00	6.67	17.51	23													
18 r	Mayor-Vautier	4	88	0	0	0	1.18	4.42	0.00	0.00	0.00	15.62	24													
6 jj	Rue du Port	1	11	0	0	2	0.29	0.55	0.00	0.00	6.67	15.58	25													
41 oo	Ruelle de Tavel/Ch. des Vignes	1	8	0	0	2	0.29	0.40	0.00	0.00	6.67	15.13	26													
34 hh	Rue du Lac	1	7	0	0	2	0.29	0.35	0.00	0.00	6.67	14.98	27													
31 ee	Rue du Grammont	1	5	0	0	2	0.29	0.25	0.00	0.00	6.67	14.68	28													
42 pp	Sentier de la Fin de Tavel	1	5	0	0	2	0.29	0.25	0.00	0.00	6.67	14.68	28													
35 ii	Rue du Lac	1	15	0	1	1	0.29	0.75	0.00	5.00	3.33	14.52	30													
7 g	Mayor-Vautier/William-Thomi	15	30	0	0	0	4.41	1.51	0.00	0.00	0.00	13.35	31													
19 s	Vaudrès (avant canal)	4	65	0	0	0	1.18	3.27	0.00	0.00	0.00	12.15	32													
25 y	Petit-Clos	2	23	0	0	1	0.59	1.16	0.00	0.00	3.33	11.31	33													
17 n	Collège/Tunnel gare	6	42	0	0	0	1.76	2.11	0.00	0.00	0.00	9.86	34													
26 z	Quai J.-J. Rousseau/Rue Byron	2	12	0	1	0	0.59	0.60	0.00	5.00	0.00	7.99	35													
-	qq Rue du Lac/Rue de Grammont	5	23	0	0	0	1.47	1.16	0.00	0.00	0.00	6.41	36													
32 ff	Rue William-Thomi	1	30	0	0	0	0.29	1.51	0.00	0.00	0.00	5.11	37													
-	rr Avenue du Châtelard	1	23	0	0	0	0.29	1.16	0.00	0.00	0.00	4.06	38													
-	ss Rue du Grammont	1	23	0	0	0	0.29	1.16	0.00	0.00	0.00	4.06	38													
-	tt Rue du Torrent/Quai Villas du Bochet	1	23	0	0	0	0.29	1.16	0.00	0.00	0.00	4.06	38													
24 x	Ancien-Four	2	10	0	0	0	0.59	0.50	0.00	0.00	0.00	2.68	41													
33 gg	Rue du Collège/Gare	1	12	0	0	0	0.29	0.60	0.00	0.00	0.00	2.40	42													
30 dd	Route de Chailly/Ch. De l'Ancien Four	1	10	0	0	0	0.29	0.50	0.00	0.00	0.00	2.10	43													
23 w	Chailly (avant canal)	3	2	0	0	0	0.88	0.10	0.00	0.00	0.00	2.07	44													
		34	199	2	2	3																				